L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 21 JANVIER 1892.

THEATRE DE L'OPERA.

Sigurd—Roméo et Juliette.—Bénéfice de Mlle Prioliaud.

C'est *Sigurd* qui revient sur l'affiche aujourd'hui ; retour fort bien accueilli, cela est certain, et cette excellente disposition du public est d'autant plus flatteuse qu'elle est ici fort rare. Presque toujours quand une œuvre arrive à sa sixième représentation, dans une période de temps relativement courte, les habitués du théâtre commencent à geindre ; ils prennent à partie le malheureux directeur, et, à biceps bien sentis, ils martèlent cette tête de turc. Ils oublient combien le répertoire est limité et combien peu des œuvres contemporaines y demeurent.

Or, ceux-là même qui ont le plus de confiance dans le goût de notre parterre, craignaient qu'il ne voulut pas écouter assez fréquemment l'opéra de M. Reyer pour en apprécier les beautés et on en conclnait que les pennes prises par l'administration, les dépenses par elle encournes pour monter dignement l'œuvre, seraient partiellement perdues.

En effet il fant du temps et une certaine contention d'esprit pour comprendre une partition de telles proportions ; c'est comme un milieu nouveau auquel il faut s'asclimater avant de s'y sentir à l'aise, de s'y retrouver, d'en jouir.

Eh bien, le public de la Nouvelle-Orléans l'a excellemment compris ; vous l'avez vu suivre, avec une rare assiduité, les représentations de *Sigurd* et aujourd'hui il y goûte un plaisir infiniment plus accentué qu'au premier soir.

Donc il ne se plaint pas du nombre des soirées ou matinées déjà données ; et longtemps encore, nous en demeurons convaincu, il fera chaude réception à ces quatre actes.

C'est là un triomphe éclatant pour M. Reyer d'abord, c'en est un aussi pour nos artistes du chant et de l'orchestre, qui s'y distinguent à l'envi.

Sans compter que tout à l'heure, quand les visiteurs accoutumés, à ce moment de l'hiver, afflueront à la Nouvelle-Orléans, il y aura encore recrudescence de vogue, de succès. Les nouveaux venus seront charmés de faire connaissance avec cette grande et chaude musique ; et ceux qui sont déjà familiarisés avec elle, se plairont à apporter leur attention sur telles et telles beautés.

Le choix de *Sigurd* a été très heureux, et la cause de la partition elle-même, qui sort de pair, et parce que la troupe entière de l'Opéra possède tous les éléments utiles à la mise en relief d'une semblable création. Ces éléments ont répondu à l'attente qu'on avait fondée sur eux, et il se trouve qu'au moment présent la curiosité reste aussi éveillée à chaque représentation de *Sigurd* qu'elle le fut à la première.

Seulement à l'heure présente on ne donte plus, ni de l'œuvre ni des interprètes ; on sait que c'est là un succès complet, solide, pour celle-là comme pour ceux-ci.

Le choix d'*Herodiade*, dont le tour approche, n'est pas moins heureux ; c'est la partition de M. Massenet qui a été le plus contestée ; à coup sûr il n'en écrivit jamais de plus scénique.

Nous l'écrivions dans *l'Abeille* d'hier, la reprise de *Romeo et Juliette* se donne demain au bénéfice de Mlle Prioliaud, première chanteuse légère, qui chaque jour gagne dans la faveur du public ; grâce aux soins dont elle entoure chacun de ses rôles, grâce à la fraîcheur, à la qualité de sa voix, suffisant amplement au répertoire, comme vo ume, comme étendue.

La franchise nous en impose l'aveu : ces soirées bénéficiaires sont parfois, sont souvent des quantités plus que négligeables, des non valeurs, piastres parlant.

Qu'on n'aille donc pas les prendre comme mesure de la situation occupée devant le parterre par la ou le bénéficiaire. En cela on se tromperait du tout au tout.

Notre population est composée d'éléments tels qu'elle ne pourrait fournir régulièrement à une scène lyrique française une fois que celle ci joue tous les soirs, ou à peu près. Il est là une impossibilité matérielle, qui persiste, quelle que soit l'opulence du répertoire, quel que soit le mérite de s artistes.

Donc il advient fréquemment que le résultat pécuniaire de ces bénéfices ne répond pas à la valeur de ceux auxquels ils sont offerts. N'importe ; les artistes y tiennent essentiellement ; et quand une direction ne veut pas en être dérangée, au moment de l'engagement, cette demande de bénéfice, il peut être certain d'avoir à livrer chaude bataille avec ce terrain-là.

C'est que si cette soirée convoitée n'équivaut pas toujours au rapport qu'on en attendait, elle est, du moins, une occasion, pour les amis appréciateurs admirateurs de l'artiste, d'une manifestation quelconque, par voie de souscription, de fleurs, de cadeaux, etc., etc. Il y a là une compensation, quelquefois très réelle, très sonnante ; et à coup sûr toujours quelque précieuse satisfaction d'amour-propre.

A Mlle Prioliaud nous souhaitons fort sinon mieux tout l'ensemble désirable au soir de sa bénéfice ce sera encore, ovation et toute une aimable averse de bouquets, fleurs, couronnes, cadeaux : longue, très longue enfin la farandole des tangibles témoignages de sympathie. Nous n'avons pas sous les yeux la distribution de la soirée (demain) nous savons seulement que le rôle de *Juliette* sera chanté par Mlle Prioliaud ; soint de *Roméo*, par M. Verhées.

P. S.—Ces lignes étaient déjà écrites quand nous avons appris que le bénéfice de Mlle Prioliaud, annoncé pour demain, est renvoyé à mardi prochain.

Le mercredi 27 janvier, reprise d'une des partitions les plus dramatiques de Verdi : *Hernani*, au bénéfice de M Guilmont, baryton et de Mme Lucien Thuringer, falcon. Nous reparlerons certainement de cette soirée offerte à deux artistes de talent, éminemment sympathiques.

On nous prie d'annoncer que nos distingués confrères, les membres de la Presse du Michigan, assisteront, avec leurs familles, à la représentation de ce soir. Ils auront donc bientôt à écrire, et cela en toute conscience, que l'Opéra de la Nouvelle Orléans est incontestablement *la première scène lyrique du continent américain.*

Matinée au Grunewald Hall.

Société Hospitalière.

Nous rappelons au public que la matinée de la Société Hospitalière au bénéfice de ses pauvres aura lieu après-demain, samedi, à la salle Grunewald. Le succès de cette charmante fête est assuré par les artistes de l'Opéra qui, avec le généreux consentement de MM. H. Howard et P. Maugé, ont bien voulu la prendre sous leur patronage.

Et aussitôt ils se sont mis à l'œuvre du programme et en ont composé des plus aimables, dont nous vous avons déjà dit les détails, et qui—concert et opérette—contenteront les plus exigeants. Les principales chanteuses, les principaux chanteurs y figurent et une fort amusante opérette : *Les Charbonniers* y battra son plein. Très alerte partitionnette qui fera passer une heure agréable.

Dans le concert on entendra (ordre du programme) M. Rey, Mme Duvivier, Mlle Vallier, M. Verhées, Mme Margurite Baux, M Guillemot, Mme Cagniart, M. Jahn, M. Panun.

En présence de ce joli défilé de noms, pas de commentaires à faire, c'est ce pas ?

On commencera à midi et on lunch restera servi jusqu'à six heures du soir.

Prix d'entrée 50 cents ; places réservées 75 cents. On les trouvera au magasin Grunewald.

Samedi soir, *l'Africaine*, dont la distribution ne nous est pas encore donnée.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, *Aida* sera le spectacle de dimanche matin ; on annonce pour le soir, la reprise de la fine, spirituelle opérette de M. Varney : *Les Mousquetaires au couvent*.

A l'étude *Hérodiade* ; sous peu, *Hernani*.

Grand Opera House.

Mlle Corinne, la chanteuse d'opérette, est en pleine vogue. Elle a, en longue ment contribué au succès de *Carmen up to date*. Elle a le sentiment du comique ; elle trouve d'excellents effets, sans jamais recourir aux vulgarités que doit toujours désaigner une femme ; surtout jeune et jolie comme elle l'est.

Même spectacle jusqu'à samedi soir inclusivement.

Dimanche, *The Burglar*.

Théâtre St-Charles.

Les représentations de Mlle Gale et de M Clayton Clarke, se soutiennent toujours avec la même faveur : il en sera vraisemblablement ainsi jusqu'à la fin de leur engagement qui expire samedi soir. Aujourd'hui les deux artistes paraîtront dans le drame : *La Duchesse de Padoue ;* Mlle Gale tiendra le rôle de la Duchesse.

Demain soir, *Pygmalion and Galatea*—; *The Wooer*, avec Mlle Gale dans les deux ouvrages.

Dimanche prochain : *Only a farmer's daughter.*

Le meilleur de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

Académie de Musique.

Les quatre actes de M. William Gillette auront tenu toutes leurs promesses, s'ils vont du même train jusqu'à la fin de la présente semaine. Toujours salle bien garnie, toujours un public satisfait et qui témoigne sa satisfaction par des bravos bien nourris et en revenant voir la pièce.

Dans cette comédie-vaudeville : *All the comforts of home* l'auteur s'est montré écrivain ayant force *humour* et esprit fort observateur. On sent que et les lignes de sa pièce sont parfois fortement accentuées—cela est souvent nécessaire à la rampe—les traits principaux en sont véritablement empruntés à la vieille Trouple fort appréciable aussi et que dirige M. Chas. Frohman.

Ce soir sixième représentation.

Lundi, 25 janvier, première soirée de l'éminent acteur E H. Sothern.

Prêtres, Orateurs, Chanteurs, et Acteurs trouvent que le Pectoral Cerise d'Ayer améliore et fortifie la voix.

Le Sirop de Ducongé.—Ce remède bien connu et d'une valeur réelle pour la toux, les rhumes et le croup est aussi populaire que jamais. Il est infaillible et est aussi suave, aussi agréable au palais que l'ambroisie des dieux. En vente chez tous les pharmaciens, $1 00 la bouteille.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1892.— Indications pour la Louisiane :Temps beau, un peu plus chaud vents du nord.

Température du 20 janvier 1892.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.

Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin..... 20	1 au dessous de 0
Midi..... 40	4
3 P.M..... 40	4
6 P.M..... 38	3

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Clysse Dubois à Mlle Clara Bernal.
Alick Mahi à Mlle Carrie Sutter.
James F. McGarvey à Mlle Modeste Francis.
Sylvain Tebina à Mlle Pauline Markstein.

Naissances.

Mme Edward Bowman, un garçon.
Mme Peter Sonderberg, un garçon.
Mme Clarence Larsen, une fille.
Mme Edwin Virgin, un garçon.
Mme Thomas Garvey, un garçon.

Décès.

Thomas Reynolds 55 ans, coin des rues Erato et Franklin.
Veuve Michael Ulm, 60 ans 491 rue Nord Derbigny.
Mary Haggarty, 2 ans, 68 rue Market.
Ludger Beguille, 79 ans, 204 rue Nord Rampart.
Alice Girod, 41 ans 6ème Impérieure et Prieur.
Albert Reichet, 2 mois, 323 rue Pauane.
Samuel Kaiser, 28 ans, 2426 rue Constance.
Irène Dubuc, 9 ans, coin des rues Tonti et Hôpital.
Jean Cazale, 56 ans, coin des rues Dauphine et St-Philippe.
Antoine Pallasier, 55 ans, 29 rue St Bernard.
Lilian Ford, 9 jours, coin Revnes et Royale.
Veuve Léon Géré, 47 ans, 17 rue St-Bernard.
Octave Tocs, 6 mois, coin des rues St-Philippe et Prieur.
John Bell 39 ans, Alger.
Mme Wilhelmina Jaeger, 24 ans, 318 rue Marayille.
Veuve Howard Fenton, 80 ans, Alger
Louis Brickell 1 an, Alger.
Frank Taylor, 25 ans, Esnaverille.

Ventes inscrites aux bureaux de l'administrateur des aliénations :

Succession de Henry A. J. McSteen, deux terrains bornés par les rues Polyinnie, Prytanée, Uranie et Colisée, $6,800.

Peoples Homestead, Association à Mme J. Equen, un terrain borné par les rues Henry Clay, Calhoun, St Charles et Benjamin, $240.

Mme H. Zeller à W. Weick, un terrain borné par les rues Napoléon, Berlin, Constance et Laurel, $450.

Dr E. De Hart au Dr J. H. Maloney, deux terrains bornés par les rues Henry Clay, Calhoun, Preston, et Thompitonlas, $1,200.

J. Equen et als à S. Gilmore, un terrain borné par les rues Henry Clay, St-Charles, Calhoun et Benjamin, $4,000.

C. Magee à M. Griffin, un terrain borné par les rues Tchoupitonlas, Rousseau, Troisième et Quatrième, $515.

Cour de District des Etats-Unis—Ismael McPherson contre le remorqueur *S. D. McEnery*—Exception maintenue.

M. D. Lagan contre le steamboat *W H. Cherry* pour $340.

Cour Civile de District.—F. Schwenden contre ses créanciers.—Actif, $124 80 : passif, $2,346 59.

Nicholas Théodore contre C. H. Schenck—Jugement en faveur du demandeur pour $584 04.

J. B. Vinet, administrateur de la succession Castel, contre Mme Marie Hughes.

La veuve de Mat. Hannon, le pompier qui a été tué le 14 décembre rue South Peters, par un fil électrique, intente à la Compagnie, personnellement et comme tutrice de ses enfants mineurs. Elle réclame $30,000 de dommages.

Deuxième Cour de Cité.—Le juge Lavillebuvre, conformément à une loi de l'Etat qui met les gages de l'employé à l'abri de la saisie, a rendu un jugement contre M. Cullen qui demandait un ordre de saisie des gages d'un stevedore, en paiement d'une dette.

Cour Suprême.—Les Etats-Unis, ex rel. W. W. Whitney contre la Nouvelle-Orléans. La ville fait appel et donne un cautionnement de $30,000. Il s'agit du mandamus rendu contre la ville pour l'obliger à percevoir une taxe lui permettant de payer $1,000,000 pour le règlement de la succession Gaines.

Objets trouvés et rendus.—Albert Détiers et Geo. Weber, deux employés de la station des chars de la rue Prytanée, ont trouvé et reconnaissance des rues Soulat et Perrier deux valises et un chapeau de paille. Ils ont remis ces objets à l'agent Miller, qui les a transportée au poste du septième precinct où l'on a découvert qu'ils appartenaient à une nommée Minda Clemmens, demeurant au No 204 de la rue Perrier.

Vol—Deux voleurs se sont introduits chez MM. Block & Levy, marchands de vêtements, encoignure St-Philippe et Decatur, et en ont volé pour $10.

Chute.—A 8 heures 30 du matin, Ramos Gomez, un nègre de 45 ans, est tombé sur un tas de briques et s'est blessé à la tête. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Arrestation d'un voleur.—L'agent Hanahan a arrêté au coin des rues Royale et Canal, un nommé Harry Fairchild, âgé de 21 ans, qui est accusé de vol avec effraction. En le fouillant on a trouvé sur lui un couteau à virole, un chapeau volé à M. J. Vaes, plusieurs timbres poste appartenant à Mme M. Dyers, trois couteaux, une paire de ciseaux, une montre en argent, et plusieurs papiers appartenant à d'autres personnes.

Il a été reconnu par plusieurs des personnes chez qui il s'était introduit.

Il est en outre accusé d'avoir volé, en compagnie d'un nommé H. E. Ogden, plusieurs objets chez Mme J. G. Wicher, No 129 rue Bouane. Ogden a été arrêté hier soir à 8 heures par les agents Roche et Barnes, à l'encoignure des rues Gravier et St-Charles.

Brûlée.—Julia Watkins, une jeune négresse de 4 ans jouait près du feu chez ses parents, au No 85 de la rue Dauphine, quand ses vêtements ont pris feu et elle a été grièvement brûlée. L'enfant dont l'état est très critique a été transportée à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

L'affaire Baker.—Le Board of Pardons devait se réunir hier pour s'occuper de l'affaire Baker, mais la réunion a été ajournée jusqu'au retour du lieutenant-gouverneur Jeffries, qui est en ce moment à la Convention nationale démocratique.

Menus faits.—Joseph F. Kearns l'individu accusé d'avoir tiré un coup de revolver sur William O'Connor, a comparu hier devant le recorder Landry, mais les témoignages contre lui n'étant pas suffisants, il a été relâché sur l'ordre du juge Landry. le sergent Schomaker a arrêté Jerry Johnson un des témoins de l'affaire qu'on pense être le coupable. Il habite rue Jersey près Bellecastle.

Mort de M. Ernest Sabourin.

Il vient de s'éteindre, presque subitement, à la Nouvelle-Orléans, un bien excellent homme, dont la disparition inattendue causera, parmi nous, de nombreux et sincères regrets. Nous voulons parler de l'avocat Sabourin, qui, depuis fort longtemps, s'était conquis, ici, une juste renommée et s'était fait une foule d'amis.

M. Ernest Sabourin n'était pas un Orléanais de naissance, mais un Canadien, par conséquent un Américain, et un bon Américain, quoi qu'en puissent dire ceux qui prétendent que ce titre n'appartient qu'à quiconque a vu le jour, au sein de l'Union.

Il était né près de Montréal, en 1842 ; il n'avait donc guère qu'onze cinquantaine d'années, quand la mort l'a enlevé. Venu ici fort jeune, à 21 ans, pour y achever ses études de droit, il s'y fit, tout d'abord remarquer par la lucidité des ses idées, par la conscience et la probité qu'il apportait dans la défense des causes qui lui étaient confiées. Il est difficile de montrer plus d'habileté, plus de constance, plus d'opiniâtreté, qu'il n'en a déployé dans l'affaire de la succession Gaines. Aussi s'était-il vite conquis une clientèle nombreuse et choisie. On le savait non seulement instruit, habile, zélé, mais aimable et serviable, et tout naturellement on allait ainsi, de préférence à bien d'autres. Qui, parmi nous, n'a connu l'avocat Sabourin ? Qui n'a aimé la modestie de son esprit, la simplicité de ses allures, son absence complète de prétentions, son inépuisable libéralité ?

Ce qui donne le plus de prix à la vogue qu'il s'était faite, c'est qu'il n'avait pas et ne se piquait nullement d'avoir l'éloquence verbeuse et pompeuse qui n'empoigne que les badauds, et leur fait souvent prendre de grands mots pour des idées.

Ce qu'il était au barreau, il l'était dans les relations de la vie ordinaire. On n'a jamais été meilleur compagnon, plus serviable ami. Aussi, ils sont légion ceux qui ont voulu assister à ses obsèques et accompagner ses restes à leur dernière demeure, cimetière coin Conti et Claiborne.

Le défunt laisse une veuve qu'il aimait tendrement, quatre sœurs et un frère auxquels il était profondément attaché.

A cette famille éplorée nous enroyons l'expression de nos douloureuses sympathies.

POLITIQUE.

Le Parti Républicain.

Le parti républicain de la Louisiane, encouragé par les divisions qui ont éclaté au sein du parti démocratique, et désireux d'affirmer son existence politique, vient, après deux jours de délibérations orageuses, de proclamer, par l'organe d'une Convention d'Etat, une liste de candidats pour les principales fonctions publiques.

Cette liste, dans laquelle figurent deux hommes de couleur, MM. L. A. Martinet et T. Voisin :

Gouverneur—Albert H. Leonard, de Caddo.

Lieutenant Gouverneur — H. Dudley Colemau, d'Orléans.

Secrétaire d'Etat— T. Voisin, de St-Jean Baptiste.

Trésorier d'Etat—Dr C. B. Darrell, de Sainte Marie.

Auditeur—Charles A. Fontelieu, d'Iberie.

Avocat-Général—Jude John Voist, de Pointe Coupée.

Surintendant de l'Education Publique —L. A. Martinet, d'Orléans.

La plate forme votée par la Convention, après une vigoureuse opposition de quelques uns de ses membres, déclare formellement que les républicains de l'Etat ne se rallieront à aucune des deux factions démocratiques qui se disputent le pouvoir, et se prononcent en outre contre l'amendement constitutionnel, bien qu'elle admette que la question soumise au peuple est grave et très importante au point de vue moral, économique et financier. C'est, dit elle, le droit et le devoir de chaque votant de décider cette question dans le sens que lui dictera son jugement et sa conscience."

Une des résolutions dénonce le juge McEnery, le candidat régulier du parti démocratique, comme représentant de la "suprématie blanche", et M. Murphy J. Foster, le candidat de a faction anti, comme prévenu de s'être mis avec Don Caffrey et d'autres, lors des troubles occasionnés en 1887, dans la paroisse Ste Marie, par la question du travail, à la tête d'une populace qui a fusillé sans pitié des hommes de couleur désarmés et inoffensifs conséquemment de se défendre.

Nous allons enfin voir à l'œuvre les Républicains de la Louisiane et nous pourrons les compter. Nous espérons bien qu'ils seront facilement battus et que la vraie démocratie, la démocratie régulière, sortira triomphante de l'épreuve qu'elle traverse en ce moment.

CHARBON. COKE.
W. G. Coyle & Cie
CHARBONS
PITTSBURGH, ALABAMA,
KANAWHA et ANTHRACITE.
COKE DE GAZ.
—BUREAU—
47 - RUE CARONDELET - 47
1er sept—6m 27 oct

Bogel Drug Co.,
LIMITED,
RUE DU CANAL, 111,
Chimistes Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
Dépôt d'eaux minérales des sources Vichy, Epsom et Barrlette.
Expédition de la campagne sollicitée.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Peres Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal
Prise le Dépôt du Fort Espagnol
18 déc—1 an

A SIGNALER.
Marsden's Pectoral Balm est un excellent remède pour les rhumes et les refroidissements ; aussi pour le croup des enfants. Il a été mis à l'épreuve avec succès par des dizaines de milliers de familles et d'individus et reconnu comme le remède le plus EFFICACE.
Pendant vingt-cinq ans *Marsden's Pectoral Balm* a été le remède favori des populations du Sud pour les affections si douces.
Il sollicite de bonne foi encouragements de la part de ceux qui ne le connaissent pas encore. Qu'on en l'essaie aussi et l'on se convaincra de sa puissance curative.
Qu'on l'emploie une fois et l'on n'en vendra pas d'autre comme remède pour le rhume. Il est aussi doux et aussi agréable que le miel. Les enfants en raffolent.
6 déc—3 jan—7 fév

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le résultat des discussions à la Chambre des Députés—Un duel entre MM. Delpech et Castelin.

Paris, 20 janvier—Un des résultats des scènes qui se sont passées hier à la Chambre des Députés, a été la rencontre à l'épée qui a eu lieu aujourd'hui entre M. Delpech, républicain, et M. Castelin, boulangiste.

La provocation de M. Castelin a été acceptée et M. Delpech a choisi l'épée. Il a été blessé au bras.

Paris, 20 janvier—En réponse à M. Laur, M. Henry Rochefort lui a télégraphié que "les hommes d'honneur ne se battent pas avec des voleurs et qu'ils ne les traduisent pas devant les tribunaux où il n'y a plus de justice et dont les juges ne sont que des valets."

Les journaux disent aujourd'hui que la conduite de M. Constans, en frappant M. Laur, est excusable, vu les circonstances.

M. Constans a eu une entrevue avec le président Carnot ; à sa sortie, il s'est rendu au ministère de l'intérieur où il a reçu les félicitations de la majorité des sénateurs et députés pour avoir relevé l'insulte qu'il avait reçue de M. Laur.

La grippe à Londres.

Londres, 20 janvier—Les statistiques de la semaine dernière montrent l'étendue des ravages de l'influenza à Londres. La mortalité a été considérablement augmentée par la maladie. Le nombre des décès attribués directement à l'influenza pendant la semaine est de 271, alors qu'elle n'avait fait que 95 victimes la semaine précédente.

La santé du Pape.

Rome, 20 janvier—C'est à tort que l'on avait annoncé que le pape était atteint de l'influenza. Au Vatican, la nouvelle a été démentie aujourd'hui. Sa Sainteté se porte bien, au contraire, et a reçu aujourd'hui les rapports quotidiens qui lui ont été transmis.

Les funérailles du duc de Clarence.

Londres, 20 janvier—Les funérailles du duc de Clarence ont eu lieu aujourd'hui.

Ce matin, à 10 heures 15, la cloche de l'église a commencé à sonner le glas et tandis qu'elle égrenait dans l'air brumeux ses notes funèbres, le prince de Galles, accompagné des membres de sa famille et de Sœur Victoria, qui a soigné le duc pendant sa maladie, est entré dans l'église.

Les voitures dans lesquels ils sont arrivés ont été suivies de 3 autres amenant des personnages de la Cour. Lorsque tous se sont trouvés dans l'église et ont eu pris possession des sièges qui leur étaient assignés, le service funèbre a commencé. Il a été très court. Lorsqu'il a été terminé, le cercueil a été porté sur un caisson d'artillerie traîné par 6 chevaux, et le cortège s'est formé.

Les locataires des propriétés du prince de Galles et les membres de sa maison, tenaient les cordons du poêle.

Immédiatement derrière le cercueil venaient le prince de Galles et son gendre, le duc de Fife, à pied.

Venaient ensuite les membres du clergé et les gardes, en rangs de six, que suivaient des voitures contenant la princesse de Galles et autres personnages de la cour.

La fin du cortège se composait des paysans

Sur tout le parcours, de l'église à la gare de Wolferton, se trouvait une haie de curieux qui se joignaient au cortège à son passage.

Une garde d'honneur, les Volontaires de Norfolk, attendait à la gare.

Toutes ces cérémonies ont été très solennelles.

Les édifices publics et beaucoup de résidences avaient leurs volets fermés et des drapeaux à mi-mât.

Conformément à l'ordre du lord-maire, toutes les manufactures et les magasins ont été clos après midi. Les magasins qui sont restés ouverts ont arboré des emblèmes de deuil. Tous les agents de police étaient en deuil et les conducteurs avaient un nœud de crêpe à leur fonete.

A Windsor, le temps était froid et désagréable. Il avait neigé pendant la nuit et les rues était couvertes de verglas. Les magasins étaient fermés et sur le parcours du cortège, ils étaient tendus de noir.

Tous les trains arrivant à la gare de Windsor, ont apporté des couronnes de tous les points du pays.

Il y en avait un nombre incalculable. Elles ont été transportées à la chapelle construite en mémoire du prince Albert. Les murs en étaient couverts et le parquet du chœur disparaissait complètement sous cet amas de témoignages d'affection.

Les services funèbres ont eu lieu, aujourd'hui, à la mémoire du duc, dans toutes les capitales de l'Europe. A Berlin, l'impératrice Augusta et l'impératrice Frédérick, tante du duc, et plusieurs autres membres de la famille royale, y assistaient.

L'empereur François Joseph, les archiducs et plusieurs autres membres de la famille impériale assistaient au service de Vienne.

A Paris, le gouvernement français était représenté par M. Ribot, ministre des affaires étrangères. Le service a eu lieu dans la chappelle de l'ambassade anglaise.

De la gare de Windsor au château, la route était bordée d'une double haie de soldats, derrière lesquels s'entassait une foule énorme qui attendait avec impatience l'arrivée du cortège. Presque tout le monde portait une marque quelconque de deuil pour témoigner de sa sympathie pour la famille royale.

La gare avait été très jolment décorée de couronnes de fleurs et de palmiers. Pas une décoration noire. Dans la chapelle St-George, qui se trouve dans le quartier inférieur, aucune décoration n'avait été faite, et ce n'est l'addition de quelques motifs gris foncé choisis par la princesse de Galles.

Le wagon dans lequel le cercueil a été transporté de Wolferton à Windsor était tendu de velours violet, au centre était suspendue une couronne portant les lettres "A. C." en argent.

Le duc d'Edinburgh, le duc de Connaught, le prince Christian, le duc de Teck avec deux de ses fils et beaucoup de représentants des pays étrangers, se sont assemblés à la gare de Windsor pour attendre l'arrivée du train, qui est entré en gare à 3 heures 30. Il amenait le cercueil, la princesse et la princesse de Galles. Un autre train qui suivait immédiatement le premier contenait les membres de la maison du prince de Galles à Sandringham.

Le prince portait l'uniforme de colonel du 10me Hussards, et le prince George son costume d'officier de marine.

Le grand Chambellan a reçu la famille pendant que l'on descendait le cercueil qui a été emporté sur les épaules de plusieurs soldats du 10me Hussards.

Une magnifique couronne, envoyés par la reine, le surmontait. A cette couronne était attaché un ruban portant cette inscription : "Témoignage de la plus tendre affection et de l'amour d'une grand'mère dévouée et chagrine."

Tandis que le déchargement de soldats portant le cercueil marchait lentement le long de la plateforme, le signal a été donné à plusieurs gardes de service dans la tour du château, qui immédiatement ont tiré le canon.

En même temps, les roulements des tambours des musiques assemblées, retentissaient et le cortège se mettait en marche. Les gardes occupaient la droite, suivis des musiques qui exécutaient alternativement les marches funèbres de Chopin et de Beethoven. Un détachement du 10me Hussards et des artilleurs à cheval, précédaient immédiatement le caisson sur lequel reposait le cercueil.

De chaque côté de celui ci, marchaient les gardes des officier du 10ème hussards. "The charger" qui avait été monté par le duc de Clarence marchait immédiatement derrière. Il était sellé et bridé et les bottes de son maître étaient renversées dans les étriers. Venaient ensuite : Le prince de Galles, le prince George et le duc de Fife.

Puis, le duc de Connaught, le duc d'Edinburg, le prince Christian, le prince Henry de Battenberg et le marquis de Lorne, qui suivaient le grand duc Alexis, représentant le Czar, le prince Albert de Schleswig Holstein, le crown prince de Danemark, le duc d'Oporto, frère du roi de Portugal, le prince Frédéric Léopold de Prusse, le duc de Teck entre le prince Ernest de Leiningen et le prince Edward de Saxe Weimor.

Venaient ensuite les trois princes de Teck fils du duc de Teck, le duc de Wurtemberg et le prince Philippe de Saxe-Cobourg Gotha.

Les princesses se sont rendues de la gare à la chapelle en voiture par une autre route.

Le cortège a avancé lentement au milieu du plus parfait silence des spectateurs, parmi lesquels beaucoup versaient des larmes.

Tous les regards étaient concentrés sur le prince de Galles et le prince George. Ils sont restés graves, et aucun des deux ne s'est retourné ni à droite ni à gauche. Toutes les têtes sont restées découvertes pendant le passage du cortège funèbre.

Le triste-se du temps et les draperies noires qui bordaient la route ajoutaient encore à l'aspect solennel de ce défilé. Les casques des soldats et les épées des officiers étaient enveloppés de crêpe.

Le cortège est entré au château et à 4 heures 08, ont commencé les cérémonies funèbres dans la chapelle St-George.

Le Rév. Philippe F. Elliott, enregistreur de l'Ordre de la Jarretière, nommé par la Reine et doyen de Windsor, assisté du Rév. Randall Thos. Davidson, évêque de Rochester, officiait. A l'arrivée du corps, le prince de Galles comme membre principal de la famille en deuil, s'est placé à la tête du cercueil, le prince George se tenait d'un côté et le duc de Fife de l'autre, les autres personnages de la cour, les entourant. La dernière prière du service a été lue par l'évêque de Rochester.

Conformément à l'usage, Carter, héraut d'armes, a écusité proclamé les titres du défunt, et la cérémonie s'est terminée par le chant de l'hymne de Sullivan " A Brother gone before us."

Ce soir, le corps sera transporté d'une façon toute privée dans la chapelle.

Les Etats-Unis et le Chili.

New York, 20 janvier—E. Percy Vaslelle, le consul du Pérou à New York qui a été interrogé par un reporter, a dit :

" Je ne crois pas à la guerre parce que les Chiliens feront probablement des excuses. S'ils ont conscience de leur tort, ils agiront ainsi, mais il est certain qu'ils ne s'y résigneront que lorsqu'ils y seront forcés et verront qu'il n'y a plus moyen d'éviter la guerre.

Il faut qu'ils comprennent une fois pour toutes que le moment de l'action est arrivé et ils en rabattront bien vite.

En d'autres termes, il suffit aux Etats-Unis de faire preuve de fermeté pour obtenir ce qu'ils désirent.

Tant qu'on laisse les choses traîner en longueur et qu'on s'en tient à la correspondance, les Chiliens ne feront pas d'excuses, car ils pensent que sur le terrain de la diplomatie ils battront toujours les Américains.

Il faut dire aussi que la population est opposée à toute excuse et qu'elle est pleine d'ardeur, pour le moment. Le gouvernement et les hommes d'Etat qui sont aux timons sont plus sains, conscientiaient plus facilement à faire amende honorable.

M. Montt est un homme de beaucoup de jugement et je crois qu'il n'ignore pas les conséquences qu'aurait pour son pays la guerre avec les Etats Unis. Mais si le gouvernement faisait des excuses, en ce moment, il serait probablement renversé. Il se trouve donc entre deux feux.

Je crois toutefois qu'en faisant preuve de fermeté on hâterait la solution de la question. Tant que les chiliens ne verront pas dans leurs eaux une flotte ennemie, ils reculeront devant l'idée de faire des excuses, mais ils changeront d'avis, à la vue de la guerre."

Au sujet des ports péruviens, le Consul a dit qu'il y en avait beaucoup de très importants et que le Pérou possédait à Callao un chantier dont la cale peut recevoir les plus grands navires de guerre. Il y a aussi au Pérou, du charbon en quantité.

En réponse à une question qui lui a été adressée, le consul a dit que les deux ports les plus rapprochés du Pérou et du Chili ne sont qu'à une nuit nuit de traversée.

Il a été très court. Lorsqu'il a été terminé, le cercueil a été porté sur un caisson d'artillerie traîné par 6 chevaux, et le cortège s'est formé.

Les locataires des propriétés du prince de Galles et les membres de sa maison, tenaient les cordons du poêle.

Immédiatement derrière le cercueil venaient le prince de Galles et son gendre, le duc de Fife, à pied.

Venaient ensuite les membres du clergé et les gardes, en rangs de six, que suivaient des voitures contenant la princesse de Galles et autres personnages de la cour.

La fin du cortège se composait des paysans

Sur tout le parcours, de l'église à la gare de Wolferton, se trouvait une haie de curieux qui se joignaient au cortège à son passage.

Une garde d'honneur, les Volontaires de Norfolk, attendait à la gare.

Toutes ces cérémonies ont été très solennelles.

Les édifices publics et beaucoup de résidences avaient leurs volets fermés et des drapeaux à mi-mât.

Conformément à l'ordre du lord-maire, toutes les manufactures et les magasins ont été clos après midi. Les magasins qui sont restés ouverts ont arboré des emblèmes de deuil. Tous les agents de police étaient en deuil et les conducteurs avaient un nœud de crêpe à leur fonete.

A Windsor, le temps était froid et désagréable. Il avait neigé pendant la nuit et les rues était couvertes de verglas. Les magasins étaient fermés et sur le parcours du cortège, ils étaient tendus de noir.

Tous les trains arrivant à la gare de Windsor, ont apporté des couronnes de tous les points du pays.

Il y en avait un nombre incalculable. Elles ont été transportées à la chapelle construite en mémoire du prince Albert. Les murs en étaient couverts et le parquet du chœur disparaissait complètement sous cet amas de témoignages d'affection.

Les services funèbres ont eu lieu, aujourd'hui, à la mémoire du duc, dans toutes les capitales de l'Europe. A Berlin, l'impératrice Augusta et l'impératrice Frédérick, tante du duc, et plusieurs autres membres de la famille royale, y assistaient.

L'empereur François Joseph, les archiducs et plusieurs autres membres de la famille impériale assistaient au service de Vienne.

A Paris, le gouvernement français était représenté par M. Ribot, ministre des affaires étrangères. Le service a eu lieu dans la chappelle de l'ambassade anglaise.

De la gare de Windsor au château, la route était bordée d'une double haie de soldats, derrière lesquels s'entassait une foule énorme qui attendait avec impatience l'arrivée du cortège. Presque tout le monde portait une marque quelconque de deuil pour témoigner de sa sympathie pour la famille royale.

La gare avait été très jolment décorée de couronnes de fleurs et de palmiers. Pas une décoration noire. Dans la chapelle St-George, qui se trouve dans le quartier inférieur, aucune décoration n'avait été faite, et ce n'est l'addition de quelques motifs gris foncé choisis par la princesse de Galles.